



100%
douaniers

Mardi 26 septembre 2023

AGIR pour la Surveillance !

Dans un contexte d'allongement des carrières et d'inflation galopante, l'UNSA Douanes et l'UDT engagent notre ministre et la direction générale à agir maintenant :

- En attribuant un décloisonnement du 1/5ème au 1/4ème, accompagné d'un déplafonnement, pour une prise en compte d'une réelle bonification au prorata de toutes les années réalisées en Surveillance.
- En versant une aide mensuelle aux agents pour leurs frais de trajets domicile/travail. Les agents de la Surveillance, comme beaucoup d'agents de contrôle en OP/CO, ne peuvent quasiment jamais bénéficier de la prise en charge des transports en commun par l'administration. *A lire dans notre publication : [les oubliés de la douane !](#)*
- En proposant un soutien financier pour la garde d'enfants, dont les parents travaillent en Surveillance (applicable aussi pour les OP/CO en horaires atypiques). Il est trop souvent impossible de trouver des moyens de garde d'enfant pour les nuits et les week-ends, sauf à des tarifs prohibitifs.
- En accordant une prime mensuelle pour tous les chefs d'équipe, à laquelle viendra s'ajouter une indemnité à l'acte, calculée via Mathieu.
- En veillant à une reconnaissance des fonctions d'encadrants accessible à toutes et tous, sans distinction de grade.



UNSA Douanes
6 rue Louise Weiss
Bâtiment Condorcet
Télédoc 322
75703 PARIS Cedex 13
www.unsadouanes.fr